

Le lapin blanc

Ne nous suivez pas, réfléchissez !



Prix libre, mais nécessaire !

(Coût de revient : 0,20 €)

Édito

Au delà de la mobilisation du printemps de l'année dernière, le Lapin Blanc poursuit son projet de mise en réseau des acteurs de nos trois facs. Le numéro « à chaud » de fin juin a connu quelques difficultés : il a été sournoisement enfermé dans le foyer de lettres du Mirail, et avait disparu à la rentrée. Sans se décourager, nous continuons notre grande œuvre cette année.

Les vacances n'ont pas effacé l'ardoise : la LRU est toujours en vigueur, les facs tombent toujours en ruine, les sans-papiers sont toujours traqués, les CROUS sont sur la sellette. Et donc le Lapin Blanc a plus que jamais sa raison d'être. C'est pourquoi ce journal est un support et une tribune de ces débats, ces réflexions, ces remises en cause et toute autre initiative.

Quoi de mieux qu'un journal interfac pour favoriser échanges et enrichissements entre étudiants venant de campus ayant chacun leur culture. Un journal non-dogmatique. Étonnant non ?

La rédaction

L
E
S
R
E
N
D
E
M
E
N
T
S

4 novembre -
18h
Assemblée Générale du Paul
Associatif et Syndical (Uni-
versité Paul Sabatier)

4 et 5 novembre
Forum des associations au
Mirail

Semaine du 9
novembre
Semaine du Réseau Univer-
sité Sans Frontière (RUSF)
avec des événements sur les
trois Universités.

En cette rentrée, les
murs de nos universités
sont redevenus triste-
ment blancs. Une trace
subsiste pourtant dans
nos colonnes.

Arche du Mirail,
avril-juin 2009.



À partir de ce numéro nous avons défini une maquette relativement stricte. Dans l'idéal le Lapin sera composé de trois articles d'actualité (un sur chaque campus), d'un article sur des sujets variés, rédigé par la rédaction, et de la partie opinion libre. On ne peut pas dire que la rigueur soit notre fort, mais on va essayer de s'y tenir. Pour toute suggestion, réclamation, insulte : redaction@lapinblanc.info.

Arsenal, ex Université des Sciences Sociales

Les trois sujets d'actualité de l'Arsenal sont liés les uns aux autres. L'arsenal est la seule fac toulousaine à être officiellement totalement en faveur de la LRU et du plan Campus (dont elle fait partie) et à l'affirmer haut et fort. Ces convictions transparaissent déjà dans la politique de l'administration.

L'UT1 change de nom et devient l' « Université Toulouse 1 Capitole »

Pour être une université d'élite, il faut un nom d'université d'élite, afin de se démarquer le plus possible des facs de banlieue, ces facs qui tombent en ruine et s'enfoncent dans la décrépitude ou qui sont le bastion de diverses résistances tout à fait contreproductives. Quoi de mieux que le symbole du capitole ? Le Capitole, l'hyper-centre de Toulouse, résonne avec le Capitole de Washington et celui de Rome. La nouvelle UT1, l'Université Toulouse 1 Capitole, respire la respectabilité et la visibilité internationale : tant mieux ! Si tout s'arrêtait là, il n'y aurait pas de problème.

Projet de suppression de l'UFR d'économie

Dans le mail du Président Bruno Sire (voir page 3) annonçant aux étudiants le changement de nom de leur université, il est précisé que le terme « sciences sociales » n'est pas représentatif des disciplines enseignées à l'Arsenal, ce qui est vrai. Pour qu'il n'y ai plus d'ambiguïté sur le champ disciplinaire de la fac, le président précise que la mention « Droit, Économie, Gestion » sera apposée au nom de la fac.

Pourtant en juin dernier, le CA a voté un projet de suppression de l'UFR d'économie d'ici 2011. La licence d'économie de l'UT1 sera remplacée par une classe préparatoire à la « Toulouse School of Economics » (en anglais ça fait mieux), école intégrée à la fac (comme l'IAE).

Pour ceux qui ne sont pas familiers des structures de l'UT1, les écoles intégrées font partie de l'université mais ont une sélection à l'entrée et des frais d'inscriptions libres, et plus élevés que dans les UFR « classiques ».

L'argument principal de la présidence de l'Université est bien connu et n'est pas critiquable : une revalorisation des diplômes universitaires est nécessaire. Reste que des filières compétitives et payantes en économie et en commerce existent déjà, et Toulouse a une réputation qui n'est plus à faire grâce à la Toulouse School of Economics et à l'ESC.

Bien qu'il soit loin d'être parfait, le système d'enseignement supérieur français actuel a l'avantage de proposer aux étudiants un panel large de types de formations et de cursus. Les grandes écoles sélectives coexistent avec des facs qui restent ouvertes à tous, bouillonnantes d'activités, de recherches et de réflexions. En France, lorsque nous voulons nous rendre à un endroit, nous avons souvent le choix de prendre l'autoroute ou la nationale. Dans un cas, vous payez et arrivez au but vite. Dans l'autre, vous ne payez pas, vous profitez du paysage et arrivez au but en prenant le temps. Cette possibilité de choix est une richesse et le même raisonnement s'applique aux universités : supprimer une UFR pour la remplacer par une classe préparatoire c'est rendre l'autoroute obligatoire. C'est dénier aux étudiants le droit de choisir.

Nous reviendrons peut être une prochaine fois sur la façon cavalière dont cette mesure a été votée en CA, mais en attendant nous vous renvoyons vers les syndicats de l'Arsenal pour toute question.

La légion d'honneur à Bruno Sire, félicité par la ministre de l'enseignement supérieur en personne.

Le président de l'UT1 a été fait chevalier de la légion d'honneur par Valérie Pécresse, le 10 septembre. Ni les étudiants ni leurs représentants n'ont été autorisés à

<http://lapinblanc.info/>

entrer dans l'amphithéâtre qui abritait la cérémonie, donc nous voilà réduits à vous citer la Dépêche du 11 septembre : « [...] la ministre a salué [Bruno Sire] en sa qualité de "pionnier de l'autonomie des universités". Formé à la gestion des ressources humaines, brillant universitaire d'abord employé dans une entreprise privée, Bruno Sire a en effet "saisi dès son élection à la présidence l'opportunité de l'autonomie". Il entend bien se servir de ce levier pour "porter au plus haut l'excellence de cette université aux multiples facettes (droit, économie, gestion...)", héritière directe de la première institution fondée à Toulouse il y a près de huit siècles (1229). »

Il est beau d'être reconnu à sa juste valeur ! Grâce à des projets comme la suppression de l'UFR d'économie, l'UT1 va sûrement rentrer dans le classement de Shanghai, ça valait bien une médaille !

Lucile

Mail de Bruno Sire aux étudiants

« En 1972, notre université a reçu pour nom : "Université des Sciences Sociales Toulouse 1". En 1987, l'intitulé d'usage est devenu "Université Toulouse 1 Sciences Sociales" de sorte que l'établissement est connu depuis en tant qu'UT1. Mais le qualificatif "Sciences Sociales" prête à confusion [...].

Depuis la rentrée 2008, dans la perspective de son accession à l'autonomie en janvier 2009, j'ai souhaité que s'instaure un débat, au sein des différentes instances décisionnaires, sur l'opportunité de changer de nom. [...] A l'issue de cet échange la nécessité d'un changement s'est imposée et la référence au Capitole a réuni de nombreux intervenants. [...]

J'ai donc le plaisir de vous annoncer que notre université s'appellera désormais:

Université Toulouse 1 Capitole (Droit, Economie, Gestion)

Ce nom prendra effet au 1er septembre 2009, à l'occasion de la rentrée universitaire. »

Bruno Sire

Ce mail a été envoyé mi-mars, le lendemain d'une des rares AG mouvementées de l'Arsenal. Un tel sens du timing n'a pas aidé les mobilisés de l'UT1 à voir cette annonce comme anodine.

Université du Mirail, ex auto-proclamée Université Libre du Mirail

Un court bilan de la CHÉ.

La commission harmonie et équité qui a fonctionné en juin a permis une relative harmonisation des conditions d'évaluation du second semestre. La CHÉ a recensé les UFR ne proposant pas d'évaluation par dossier, permettant ensuite aux étudiants de mettre en place différents moyens de pression pour arriver à une certaine équité dans tous les UFR.

La MDE/MIE : le conflit annoncé.

Après 4 ans de fermeture, la MDE (renommée MIE) a fi-

nalement réouvert début octobre. Les attentes des étudiants et de l'administration sont fortes, et les visions du lieu profondément divergentes.

Actuellement appelé la « MIE » (Maison des Initiatives Étudiantes), ce lieu situé près du RU du Mirail est entièrement géré par l'administration. C'est une annexe de la DIVE (Direction de la vie étudiante), une sorte de maison des associations. On y trouve quatre bureaux qui seront distribués aux organisations qui en feront la demande, à raison de quatre associations par pièce. Dans le projet de l'administration, on trouve également un espace d'exposition et un espace scénique. Les horaires d'ouverture seront les même que ceux de l'administration, ce qui im-

plique une fermeture à 8h tous les soirs et le week-end. Le tout a été voté par le CEVU et le CA l'année dernière, avant la mobilisation.

De l'autre coté, l'obtention d'un local autogéré par les étudiants du Mirail était l'une des revendications locales portées par les Assemblées Générales du printemps dernier. Le projet de MDE (Maison Des Étudiants), premier pas d'une réappropriation de la fac, commence à se construire en ce début d'année. Le but est de créer un foyer militant autogéré, un laboratoire de lutte sur le campus.

L'antagonisme entre les deux projets est complet. Espérons que tout cela ne se transforme pas en gros gâchis et qu'un nouveau lieu militant, ouvert et vivant se monte à l'UTM cette année. Toute personne souhaitant participer au débat ou mettre son énergie dans la création d'une Maison des Étudiants est invitée à s'impliquer (redaction@lapinblanc.info).

Mise en place de la Commission de Médiation Paritaire.

Autre revendication locale, la CMP a été mise en place mi-octobre. Composée à 50% de grévistes et à 50% de non grévistes (un tiers de ses membres sont issus de l'administration, un tiers mandatés par les AG des étudiantes et des personnels, un tiers mixte grévistes/non grévistes), elle va statuer sur les éventuels recours en cas de sanctions politiques faites à travers l'évaluation du second semestre. Pour l'instant la commission recense les éventuels cas de notations injustes d'un étudiant gréviste par un professeur non gréviste ou le contraire. Pour signaler un cas, adressez vous aux syndicats.

Étudiants sans papiers.

Le danger qui pèse sur les étudiants étrangers est plus que jamais d'actualité. Il est fréquent que des étudiants (non-européens) venus étudier en France se voient refuser, du jour au lendemain, les « titres » nécessaires à la continuité de leurs études, ou simples garants de leur situation en France. Fin septembre, un grand nombre d'étudiants est passé devant le Tribunal Administratif, après

avoir reçu une Obligation de Quitter le Territoire Français. Cette menace tombait comme un couperet en mai dernier alors même que les examens de fin d'année n'avaient pas eu lieu (examens qu'ils ont pour la plupart réussis par la suite).

Soutenus par le RUSF ils ont obtenu l'annulation de cette OQTF. Au Mirail, le contrôle de validité du titre de séjour sur les chaînes d'inscription est interdit (voir Motion CEVU du 28 Septembre), mais il se fait tout de même au niveau des admissions préalables (l'année dernière plusieurs étudiants se sont vu refuser l'inscription à l'université du fait de leur situation administrative). Des arrestations, des rafles et des expulsions ont lieu quotidiennement dans nos universités et dans nos villes. La mobilisation de tous est nécessaire pour briser cette politique aveugle et destructrice.

Pour toute information, demande d'aide, de formation juridique ou autre : rusftoulouse@gmail.com. Permanence téléphonique au 06 36 93 62 33.

Lucile

Ce lapin est :

- réalisé par Anna-L, Florian, Lorène, Lucile, Marie et Mouss ;
- édité par les rédacteurs bénévoles de l'association Le Lapin Blanc, dont la charte et les statuts sont consultables sur le web : <http://lapinblanc.info/> ;
- financé grace à la vente à prix libre du journal ;
- distribué sur les trois universités de Toulouse ;
- joignable à l'adresse : redaction@lapinblanc.info ;
- publié sous les termes de la licence Art Libre, consultable sur : <http://artlibre.org/> ;

... et en recherche permanente de rédacteurs volontaires pour participer à cette aventure !

<http://lapinblanc.info/>

10 septembre : Valérie Pécresse présente le plan Toulouse Campus

Judi 10 septembre, Valérie Pécresse, la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, est venue à Toulouse pour présenter le plan Toulouse Campus et inaugurer les nouveaux locaux de l'ENSIACET. Dans la suite du mouvement universitaire du printemps, un petit rassemblement de contestation a été organisé devant l'ENSIACET. Pourquoi ?

L'inauguration de l'ENSIACET, école d'ingénieur en chimie dont les anciens locaux avaient été dégradés lors de l'explosion d'AZF, a servi de prétexte à Valérie Pécresse pour présenter les moyens qu'elle voulait mettre en œuvre pour rénover les locaux universitaires à Toulouse. Si les locaux de l'ENSIACET ont été payés par l'assurance d'AZF, et non par le ministère, qu'en est-il des rénovations annoncées par la ministre ?

Le plan Campus est une promesse de Valérie Pécresse, faite lors du mouvement universitaire de l'automne 2007. Les fonds nécessaires au plan sont issus de la privatisation de 3% du capital d'EDF, placés en bourse, et dont les intérêts serviront au financement du plan. Outre le fait que privatiser un service public pour en financer un autre n'est qu'un pas de plus vers la privatisation globale des services publics, placer en bourse un tel budget peut paraître aventureux. Et c'est le cas : la crise financière de 2008 a forcé le gouvernement à revoir ses promesses à la baisse (de 5 milliards d'euros à 3,74).

De plus, les budgets promis restent bien insuffisants pour une rénovation de l'ensemble du parc universitaire, qui est en piteux état. Au lieu de chercher des fonds publics pour continuer à assurer l'égalité nationale de l'enseignement supérieur, le ministère a décidé de privilégier par une sorte de concours douze campus « d'excellence », pour leur donner une « visibilité internationale ». Et les

autres universités ? Rien. Qu'importe l'état de leurs campus, qu'importe l'accès universel au savoir, seules les universités qui ont des chances de figurer en bonne place dans les classements internationaux seront aidées. Et cet élitisme va plus loin : la candidature de Toulouse prévoyait à l'origine des travaux sur les trois facs. Mais le ministère a rapidement écarté l'université du Mirail (avant de lui accorder quand même quelques fonds vu l'état du campus). Ainsi, aux yeux du ministère, l'enseignement supérieur devrait fonctionner à deux vitesses, entre les universités « rayonnante » (rentables ?) et les autres.

Mais les budgets promis n'iront pas dans les caisses des universités. Suivant la logique actuelle de privatisation, les 527 millions d'euros attribués à Toulouse vont être placés en banque (pour le grand bonheur de celles-ci),

et pendant 25 ans, seuls les intérêts de ce capital seront utilisables par le PRES de Toulouse (pôle de recherche et d'enseignement supérieur). Mais pour quelle utilisation ? Les rénovations et constructions prévues dans le plan Campus devront se faire sous la forme de partenariats public-privé (PPP, défini dans la loi LOPSI de 2002). Ces partenariats consistent à laisser

l'investissement et la gestion des bâtiments à une entreprise privée, pour que l'université les loue ensuite... avec l'argent du plan Campus. Ce qui revient évidemment plus cher pour l'université sur le long terme.

Ainsi, sous couvert de rénovation des universités, le plan Campus n'est qu'une importante opération financière de transfert de capital vers le privé, dans la droite ligne de la politique néo-libérale* actuelle.

Florian

Dossier du plan Toulouse Campus : <http://plancampus.univ-tlse3.fr/dmddocuments/toulouseCampus.pdf>

* voir encadré page suivante.



En bref

L'AMAP étudiante ZEST**(Association pour le Maintien d'une Agriculture Pay-
sanne)**

Depuis début octobre, l'association ZEST permet à près de 150 étudiants toulousains d'avoir accès à des paniers de légumes bio, pour 5€ par semaine. Le succès de ce projet n'est plus à démontrer, vu la longueur de la liste d'attente à peine deux mois après le début des distributions. Si vous voulez lutter contre la déshumanisation et l'exploitation par la consommation tout en mangeant bien pour pas cher, il ne vous reste qu'à vous inscrire (pour l'année prochaine) ou à monter votre propre circuit de distribution alternatif.

asso.zest@gmail.com

**La semaine du RUSF
(Réseau Université Sans
Frontière)**

La semaine du 9 novembre, diverses manifestations seront organisées par le RUSF dans les trois facs. Concert, débats, forums : le programme sera consultable d'ici quelques jours sur www.rusf-toulouse.info.

Pour toute urgence, le RUSF Toulouse a une permanence téléphonique. Le numéro est à diffuser le plus largement possible : 06 36 93 62 33.

rusftoulouse@gmail.com

**Pouvons-nous encore parler de néo-libé-
ralisme ?**

Lors de l'écriture de l'article sur le plan campus (page 5), la question s'est posée au sein de la rédaction. Est-ce bien utile d'employer ces mots désuets, « capitalisme », « libéralisme » voir « prolétaire » ? Ces mots ne sont-ils pas passés de mode ?

Pourtant, ce ne sont pas n'importe quels mots. Catalogués comme étant le vocabulaire de « la gauche d'avant la chute du mur », ils servent à décrire et théoriser notre système économique. Refuser de les employer, c'est refuser de comprendre le monde dans lequel nous vivons.

Mais pourquoi sont-ils désuets ? Comme l'explique Noam Chomsky dans ses travaux sur les médias, c'est surtout une bataille médiatique menée justement par les tenants du capitalisme. Tels la *novlang* de 1984, les mots permettant d'être critique disparaissent, et nous empêchent d'exprimer ce que nous pensons du monde. À nous de refuser d'entrer dans ce jeu-là, et de ne pas hésiter à les employer quand ils s'avèrent nécessaire pour nous exprimer !

Florian

À voir : <http://www.lesmutins.org/chomskyetcompagnie/>

**N'hésitez pas à partici-
per à cette rubrique !
Vos brèves, articles d'opinion,
droits de réponse sont les
bienvenus dans nos colonnes.**

**Prenez contact avec nous :
redaction@lapinblanc.info**

<http://lapinblanc.info/>

Le Lapin Blanc est libre

Ce numéro du Lapin Blanc est le premier à être publié sous une licence libre. Qu'est-ce que cela veut dire ?

Nous avons un point commun avec Wikipédia, les cartes OpenStreetMap ou encore les logiciels comme Mozilla Firefox ou OpenOffice.org. Notre journal est libre, c'est à dire que n'importe qui peut le lire, le diffuser, ou réutiliser son contenu. Nous avons choisi de ne pas restreindre les usages qui peuvent en être fait, mais au contraire de contribuer (modestement) à cet ensemble d'œuvres et de savoirs appartenant à tout le monde, ce bien commun de l'humanité que l'on nomme « culture libre ».

Les savoirs, connaissances et œuvres artistiques sont à la frontière des œuvres publiques que tout le monde peut s'approprier et des biens marchands qui font au contraire l'objet de commerce, et pour lesquels il est nécessaire de restreindre leur diffusion, afin de leur fixer un prix.

Le débat entre ces deux modèles existe de longue date, et a été à l'origine des lois sur le droit d'auteur, qui tentent de faire la part des choses entre domaine public et monopole de l'auteur sur son œuvre. De même, actuellement au sein des universités, ce débat est directement en rapport avec les réformes actuelles, qui remettent en cause la mission traditionnelle de l'université – diffuser universellement le savoir de l'humanité – avec comme volonté de le rendre marchand.

Mais c'est dans le domaine de l'informatique qu'il a pris une autre tournure. Alors que dans les débuts de l'informatique les œuvres logicielles étaient toutes publiques et disponibles pour tous, les années 80 et le début de la diffusion massive de l'informatique verrouillent le secteur en rendant l'usage des logiciels toujours plus restrictif. Un chercheur en informatique étasunien, Richard Stallman, formalise alors les libertés qu'il considère comme essentielles pour un programme informatique :

1. la liberté d'utiliser le programme ;
2. la liberté de diffuser (gratuitement ou non) une copie du programme ;
3. la liberté de modifier le programme (et donc de savoir comment il fonctionne) ;
4. la liberté de redistribuer les modifications du pro-

gramme.

Ces libertés ont de nombreuses implications. Elles garantissent aux utilisateurs de logiciels libres une confiance dans le programme (puisque l'on peut savoir comment il fonctionne), une pérennité (n'importe qui peut améliorer le programme même si son auteur original l'a abandonné), et créent une sorte de « propriété collective » sur ces programmes.

En plus d'inventer la notion de « logiciel libre », Stallman propose un moyen légal pour asseoir ces libertés : l'utilisation d'une licence, sorte de contrat entre l'auteur d'une œuvre et son utilisateur, qui s'appuie sur le droit d'auteur pour proposer ces libertés, par un habillage détournement.

La « culture libre »,
une « propriété
collective » ?

Enfin, il va initier un projet d'ampleur : ré-écrire l'ensemble des programmes informatiques existants pour en avoir une version libre, afin que quiconque

puisse utiliser son ordinateur *librement*. En vingt-cinq ans, son objectif est accompli avec les distributions GNU/Linux qui proposent un système informatique libre complet. Et d'ailleurs ce journal est un exemple de ce qu'il est possible de réaliser avec des logiciels libres !

Mais l'idée ne s'est pas cantonnée à l'informatique. Elle a séduit dans d'autres domaines, et a ainsi donné naissance au projet Wikipédia, à de nombreuses créations artistiques (musicales, littéraires), mais aussi à ce journal, qui sont tous disponibles selon les termes d'une licence qui offre ces mêmes libertés, et ont ainsi donné naissance à la « culture libre ».

Florian

Licence Art Libre : <http://artlibre.org/>

Framasoft, annuaire de logiciels libres :
<http://framsoft.net/>

Wikipédia : <http://fr.wikipedia.org/> (lire aussi
http://fr.wikipedia.org/wiki/Culture_libre/)

À Toulouse, l'association Toulibre propose de l'aide à ceux qui veulent découvrir les logiciels libres :
<http://toulibre.org/>



Détente

La Grève des mères

Puisque le feu et la mitraille,
 Puisque les fusils les canons,
 Font dans le monde des entailles
 Couvrant de morts les plaines et les vallons,
 Puisque les hommes sont des sauvages
 Qui renient le dieu fraternité,
 Femmes debout ! femmes à l'ouvrage !
 Il faut sauver l'humanité.

Refuse de peupler la terre
 Arrête la fécondité
 Déclare la grève des mères
 Aux bourreaux crie ta volonté
 Défends ta chair, défends ton sang
 À bas la guerre et les tyrans !

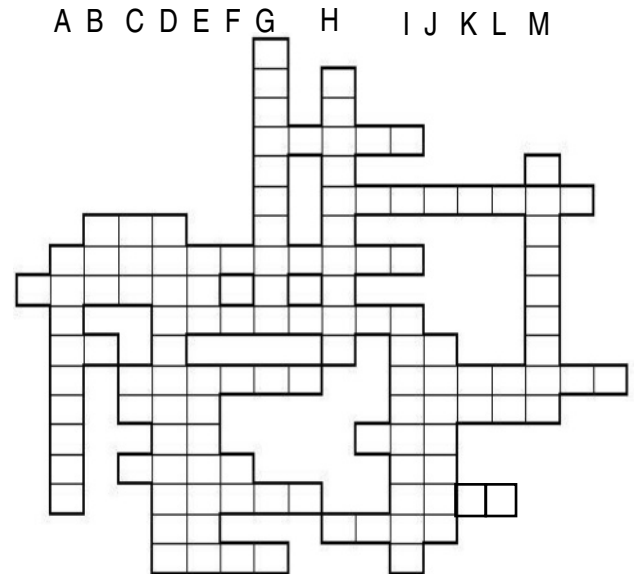
Pour faire de ton fils un homme,
 Tu as peiné pendant vingt ans,
 Tandis que la gueuse en assomme
 En vingt secondes des régiments.
 L'enfant qui fut ton espérance,
 L'être qui fut nourri en ton sein,
 Meurt dans d'horribles souffrances,
 Te laissant vieille, souvent sans pain

Est-ce que le ciel a des frontières ?
 Ne couvre-t-il pas le monde entier ?
 Pourquoi sur terre des barrières ?
 Pourquoi d'éternels crucifiés ?
 Le meurtre n'est pas une victoire
 Qui sème la mort est un maudit
 Nous ne voulons plus, pour votre gloire
 Donner la chair de nos petits.

Refuse de peupler la terre
 Arrête la fécondité
 Déclare la grève des mères
 Aux bourreaux crie ta volonté
 Défends ta chair, défends ton sang
 À bas la guerre et les tyrans !

Paroles de Montéhus

Musique de Chantegrelet



- | | |
|--|---|
| 1 : Tête. | A : Transporter la rumeur. |
| 2 : Radio activité. | B : Ville. |
| 3 : Bruit juste avant que le lapin ne meure. | C : Allocation. Film réalisé par Spielberg. |
| 4 : Système économique. Porteur de gènes. | D : Activité consistant à changer le monde. |
| 5 : Peut être de billard. | E : Dix étranger. C'est la santé. |
| 6 : Les entreprises le à la fac, ou pas... | F : Lieu. |
| 7 : Point de vie. Un étrange. | G : Fac de bébés. |
| 8 : Personnels. Personnels. | H : Faculté |
| 9 : Agence national de la recherche. A survécu au 2. | I : Fromage. |
| 10 : Possesif. Se vote, en outre, le 10 août. | J : Peut être dangereuse. |
| 11 : Direct. Jeu d'arcade. | K : Acces point wifi. |
| 12 : C'est le travail. Rassemblement d'orque | L : Sert à tricher au bac. |
| 13 : Tierce majeur de do. Peut faire la roue. | M : Financeront les facs, ou pas... |
| 14 : Conseiller de Dagobert | |

Écrite en 1905, cette chanson a été interdite pour incitation à l'avortement. Dans ses autres textes de la même époque Montéhus s'oppose à la guerre, à l'exploitation capitaliste, à la prostitution, à la misère, à l'hypocrisie religieuse... En 14, il change de camp et écrit des chants militaristes : personne n'est parfait, mais je ne vais pas m'étendre là-dessus. Reste que trois quarts de siècle avant les mouvements féministes, la Grève des mères présente une image de la femme active, espoir de l'humanité, qui reste assez rare pour être rediffusée aujourd'hui.

Lucile